

ROLLE, LE

24 septembre 2026

Chemin Arthur Vittel 7
Case postale 1214
1180 Rolle

TVA N° CHE-105.398.495
Réf N° 392 369

Tél. 021 822 42 82
Fax 021 822 42 89
E-mail : step-aier@bluewin.ch
Adm. 021 822 42 85
E-mail : step-aier-adm@bluewin.ch

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Du Conseil intercommunal de l'AIER

Séance ordinaire du **24 septembre 2026**

Considérant que le préavis N° 1/2026-2031 du Comité de direction de l'AIER concernant :

Les compétences financières du Comité de direction

a été porté régulièrement à l'ordre du jour

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'AIER

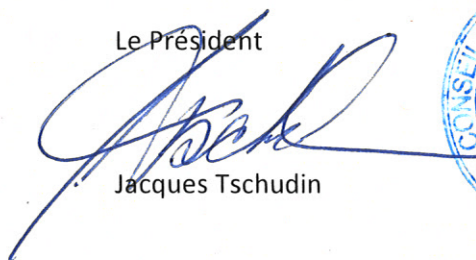
- vu le préavis du Comité de direction de l'AIER
- entendu le rapport de la commission ad-hoc chargée d'étudier cet objet

Décide

- d'octroyer au Comité de direction les compétences financières de CHF. 100'000.00 par cas au maximum permettant d'engager des dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles en sus des montants portés au budget annuel pour la durée de la législature 2026-2031, soit jusqu'au 30 juin 2031.

Ainsi délibéré en séance ordinaire du 24 septembre 2026

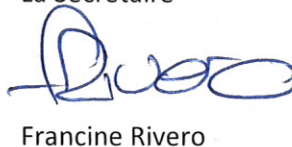
Le Président



Jacques Tschudin



La Secrétaire



Francine Rivero

"Conformément aux articles 112 et SS LEDP : La demande de référendum doit être annoncée par écrit au Préfet dans lequel l'association a son siège dans un délai de 10 jours qui suivent la publication dans la feuille des avis officiels ou l'affichage au pilier public"

ROLLE, LE

24 septembre 2026

Chemin Arthur Vittel 7
Case postale 1214
1180 Rolle

TVA N° CHE-105.398.495
Réf N° 392 369

Tél. 021 822 42 82
Fax 021 822 42 89
E-mail : step-aier@bluewin.ch
Adm. 021 822 42 85
E-mail : step-aier-adm@bluewin.ch

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Du Conseil intercommunal de l'AIER

Séance ordinaire du **24 septembre 2026**

Considérant que le préavis N° 2/2026-2031 du Comité de direction de l'AIER concernant :

L'autorisation générale de statuer sur les aliénations et les acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers durant la législature 2026-2031

a été porté régulièrement à l'ordre du jour

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'AIER

- vu le préavis du Comité de direction de l'AIER
- entendu le rapport de la commission ad-hoc chargée d'étudier cet objet

Décide

- d'accorder au Comité de direction l'autorisation générale de statuer sur les aliénations et les acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers jusqu'à concurrence de CHF 25'000.00 par cas, charges éventuelles comprises pour la durée de la législature, soit jusqu'au 30 juin 2031.

Ainsi délibéré en séance ordinaire du 24 septembre 2026

Le Président



Jacques Tschudin



La Secrétaire



Francine Rivero

"Conformément aux articles 112 et SS LEDP : La demande de référendum doit être annoncée par écrit au Préfet dans lequel l'association a son siège dans un délai de 10 jours qui suivent la publication dans la feuille des avis officiels ou l'affichage au pilier public"

Chemin Arthur Vittel 7
Case postale 1214
1180 Rolle

TVA N° CHE-105.398.495
Réf N° 392 369

ROLLE, LE

Tél. 021 822 42 82
Fax 021 822 42 89
E-mail : step-aier@bluewin.ch
Adm. 021 822 42 85
E-mail : step-aier-adm@bluewin.ch

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Du Conseil intercommunal de l'AIER

Séance ordinaire du **24 septembre 2026**

Considérant que le préavis N° 3/2026-2031 du Comité de direction de l'AIER concernant :

L'autorisation générale de plaider pour la législature 2026-2031

a été porté régulièrement à l'ordre du jour

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'AIER

- vu le préavis du Comité de direction de l'AIER
- entendu le rapport de la commission ad-hoc chargée d'étudier cet objet

Décide

- d'accorder l'autorisation générale de plaider au Comité de direction pour la durée de la législature, soit jusqu'au 30 juin 2031.

Ainsi délibéré en séance ordinaire du 24 septembre 2026

Le Président



Jacques Tschudin



La Secrétaire



Francine Rivero

"Conformément aux articles 112 et SS LEPD : La demande de référendum doit être annoncée par écrit au Préfet dans lequel l'association a son siège dans un délai de 10 jours qui suivent la publication dans la feuille des avis officiels ou l'affichage au pilier public"

ROLLE, LE

24 septembre 2026

Chemin Arthur Vittel 7
Case postale 1214
1180 Rolle

TVA N° CHE-105.398.495
Réf N° 392 369

Tél. 021 822 42 82
Fax 021 822 42 89
E-mail : step-aier@bluewin.ch
Adm. 021 822 42 85
E-mail : step-aier-adm@bluewin.ch

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Du Conseil intercommunal de l'AIER

Séance ordinaire du **24 septembre 2026**

Considérant que le préavis N° 4/2026-2031 du Comité de direction de l'AIER concernant :

L'autorisation générale de placer les fonds disponibles de la trésorerie intercommunale auprès de divers établissements bancaires suisses durant la législature 2026-2031

a été porté régulièrement à l'ordre du jour

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'AIER

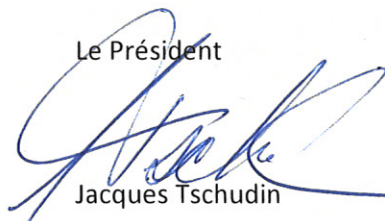
- vu le préavis du Comité de direction de l'AIER
- entendu le rapport de la commission ad-hoc chargée d'étudier cet objet

Décide

- d'autoriser le Comité de direction d'une manière générale à placer les fonds disponibles de la trésorerie intercommunale auprès de divers établissements bancaires suisses, pour la durée de la législature 2026-2031, soit jusqu'au 30 juin 2031.

Ainsi délibéré en séance ordinaire du 24 septembre 2026

Le Président



Jacques Tschudin



La Secrétaire



Francine Rivero

"Conformément aux articles 112 et SS LEPD : La demande de référendum doit être annoncée par écrit au Préfet dans lequel l'association a son siège dans un délai de 10 jours qui suivent la publication dans la feuille des avis officiels ou l'affichage au pilier public"

ROLLE, LE

24 septembre 2026

Chemin Arthur Vittel 7
Case postale 1214
1180 Rolle

TVA N° CHE-105.398.495
Réf N° 392 369

Tél. 021 822 42 82
Fax 021 822 42 89
E-mail : step-aier@bluewin.ch
Adm. 021 822 42 85
E-mail : step-aier-adm@bluewin.ch

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Du Conseil intercommunal de l'AIER

Séance ordinaire du **24 septembre 2026**

Considérant que le préavis N° 5/2026-2031 du Comité de direction de l'AIER concernant :

La rétribution des jetons de présence

a été porté régulièrement à l'ordre du jour

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'AIER

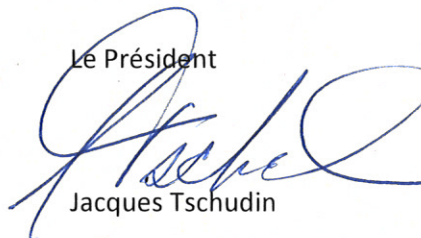
- vu le préavis du Comité de direction de l'AIER
- entendu le rapport de la commission ad-hoc chargée d'étudier cet objet

Décide

- d'accepter la rétribution des jetons de présence pour la législature 2026-2031, telle que proposée par le Comité de direction.

Ainsi délibéré en séance ordinaire du 24 septembre 2026

Le Président



Jacques Tschudin



La Secrétaire



Francine Rivero

"Conformément aux articles 112 et SS LEDP : La demande de référendum doit être annoncée par écrit au Préfet dans lequel l'association a son siège dans un délai de 10 jours qui suivent la publication dans la feuille des avis officiels ou l'affichage au pilier public"

ROLLE, LE

24 septembre 2026

Chemin Arthur Vittel 7
Case postale 1214
1180 Rolle

TVA N° CHE-105.398.495
Réf N° 392 369

Tél. 021 822 42 82
Fax 021 822 42 89
E-mail : step-aier@bluewin.ch
Adm. 021 822 42 85
E-mail : step-aier-adm@bluewin.ch

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Du Conseil intercommunal de l'AIER

Séance ordinaire du **24 septembre 2026**

Considérant que le préavis N° 6/2026-2031 du Comité de direction de l'AIER concernant :

Le budget d'exploitation de la Step pour l'année 2027

a été porté régulièrement à l'ordre du jour

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'AIER

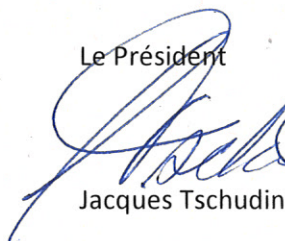
- vu le préavis du Comité de direction de l'AIER
- entendu le rapport de la commission ad-hoc chargée d'étudier cet objet

Décide

- d'adopter le budget d'exploitation de la station d'épuration tel que prévu pour l'année 2027.

Ainsi délibéré en séance ordinaire du 24 septembre 2026

Le Président


Jacques Tschudin



La Secrétaire


Francine Rivero